

## Réunion du Conseil d'établissement

Date : jeudi, le 9 mars 2023  
 Heure : **18 h 30 en virtuel sur TEAMS**

### Ordre du jour

Sujet	Prés. par	Document	Suivi du temps	Temps alloué en minutes	Information, consultation ou décision
1. Vérification du quorum (art. 61, LIP) 1.1 Accueil d'une nouvelle membre (représentante des professionnels)	DL		18 h 30	2	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	DL	2.1	18 h 32	3	D
3. Nomination d'un-e secrétaire	DL		18 h 35	3	D
4. Parole au public (art. 68, LIP) a. Manque de services en orthopédagogie b. Abolition du Service de soutien pédagogique à l'intégration des élèves ayant un handicap physique (SSPI) au CSSDM	DL		18 h 38	10	I
5. Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2023 (art. 69, LIP)	DL	5.1	18 h 48	2	D
6. Suivis au procès-verbal du CÉ du 26 janvier 2023 a. Lettre au ministre de l'Éducation b. Version à jour du calendrier des activités/sorties éducatives	DL JN	6.1 6.2	18 h 50	10	I
7. Projets de résolutions a. Soirée cinéma b. Tire sur la neige	JN	7.1	19 h 00	5	D

8. Temps alloué pour les matières obligatoires ou à option (Art.86 et 89)	JN	8.1 <a href="#">Capsule</a> <a href="#">Fiche 15</a>	19 h 05	5	I
9. Horaire de l'école	JN	9.1	19 h 10	10	C
10. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (act. parascolaires, climat social, etc.) - Art.89.2 et 110.4	JN	10.1 <a href="#">Capsule</a> <a href="#">Fiche 19</a>	19 h 20	10	C
11. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	JN	11.1 11.2 <a href="#">Capsule</a> <a href="#">Fiche 6</a>	19 h 30	10	I
12. Activités parascolaires du SDG pour la session du printemps 2023	JC		19 h 40	10	D
13. Situation financière	JN	13.1 13.2	19 h 50	5	I
14. Mot de la directrice	JN		19 h 55	5	I
15. Mot des représentantes du personnel enseignant	EC/MCT		20 h 00	5	I
16. Mot de la représentante des parents délégués au comité de parents CSDM	HT		20 h 05	5	I
17. Mot de la représentante des professionnels	AD		20 h 10	5	I
18. Mot du représentant du personnel du service de garde	JC		20 h 15	5	I
19. Mot du représentant de la communauté	LM		20 h 20	5	I
20. Mot de la représentante de l'OPP	GM		20 h 25	5	I
21. Varia			20 h 30		
22. Levée de la réunion	DL		20 h 35		